

# Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le mercredi 16 octobre 2019 à 8 h 30 Salle Peter-McGill, Hôtel de ville

# PRÉSENCES:

Mme Valérie Plante, Mairesse

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif

Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif

M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif

M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif

M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif

M. François William Croteau, Membre du comité exécutif

Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif

Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif

Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

## **AUTRES PRÉSENCES:**

Mme Isabelle Gauthier, Chef de division par intérim - soutien aux instances

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

M. Serge Lamontagne, Directeur général

Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Mobilité et attractivité

Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie

Mme Diane Bouchard, Directrice générale adjointe - Services institutionnels

Mme Marianne Giguère, conseillère associée

Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée

Mme Suzie Miron, conseillère associée

M. Alex Norris, conseiller associé

M. Hadrien Parizeau, conseiller associé

M. Craig Sauvé, conseiller associé

M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE19 1592

Il est

RÉSOLU:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 16 octobre 2019.

Adopté à l'unanimité.

# CE19 1595

10.003

Adopté à l'unanimité.

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

II est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'accorder aux firmes ci-dessous désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, les contrats pour les travaux d'abattage de frênes dépérissants et d'arbres dangereux dans les grands parcs de la Ville de Montréal pour les années 2019 à 2021, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17690 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Soumissionnaire	Somme maximale	Lot
	(taxes incluses)	
Entrepreneurs paysagistes Strathmore (1997) Itée	1 369 271,77 \$	1
Entrepreneurs paysagistes Strathmore (1997) Itée	1 110761,98 \$	2
Serviforêt inc.	353 352,67 \$	3
Élagage Prestige inc.	407 225,35 \$	5
Arboriculture de Beauce inc.	789 349,37 \$	6

2 - d'autoriser une dépense de 604 494,17 \$, taxes incluses, à titre de variation de quantité;

3 - d'autoriser une dépense de 402 996,11 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
20.001 1198144003
CE19 1596
II est
RÉSOLU:
de recommander au conseil municipal :
1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Desjardins Assurances, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, pour une période de cinq ans à partir du 1 <sup>er</sup> décembre 2019, le contrat pour la couverture d'assurances collectives des employés actifs de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 275 746,80 \$, taxes contingences et incidences incluses, conformément à l'appel d'offres public 1700;
3 - d'autoriser le président de la CSEM à signer les documents requis pour et au nom de la Ville;
4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
20.002 1196483002
0540.4507
CE19 1597
II est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
2 - d'accorder au seul soumissionnaire Kemira Water Solutions Canada inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture et la livraison de coagulants à la Station d'épuration des eaux usées Jean-RMarcotte et aux usines de production d'eau potable, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 554 987,50 \$, taxes incluses, conformément au document de l'appel d'offres public 19-17594 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.

II est

# **RÉSOLU:**

de recommander au conseil municipal :

1 - d'exercer les deux années d'options de prolongation couvrant la période du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2022, pour un total de 24 mois, prévues aux contrats de collecte et de transport des matières résiduelles pour neuf arrondissements, aux firmes et aux montants ci-après indiqués ainsi que les montants de contingences;

Fournisseurs	Territoires	Numéro d'appel d'offres	Contingences	Prolongation	Montant Prolongation et contingences	Total Contrats
JR Services Sanitaires (JR Services Sanitaires 9064- 3032 Québec inc.)	Anjou	17- 16255	10 385 \$	1 038 462 \$	1 048 847 \$	2 293 732 \$
JR Services Sanitaires (JR Services Sanitaires 9064- 3032 Québec inc.)	Montréal-Nord	17- 15818	13 899 \$	347 478 \$	361 377 \$	923 433 \$
Services Matrec	Lachine	15	38 624 \$	3 862 438 \$	3 901 062 \$	12 576 402 \$
Services Matrec	Montréal-Nord	15- 14213	21 138 \$	2 113 807 \$	2 134 945 \$	7 016 713 \$
Services Matrec	Outremont	17210	20 832 \$	2 083 208 \$	2 104 040 \$	6 906 567 \$
JR Services Sanitaires (JR Services Sanitaires 9064- 3032 Québec inc.)	Le Sud-Ouest	18- 16854	37 238 \$	3 723 835 \$	3 761 073 \$	7 323 491 \$
Derichebourg Env. (Derichebourg Canada Environment inc.)	L'Île-Bizard– Sainte- Geneviève	16- 15252	6 728 \$	672 791 \$	679 519 \$	1 745 318 \$
Derichebourg Env. (Derichebourg Canada Environment inc.)	Mercier– Hochelaga- Maisonneuve	18- 16439	16 578 \$	1 657 755 \$	1 674 333 \$	3 227 745 \$
Services Matrec	Mercier– Hochelaga- Maisonneuve		38 581 \$	3 858 059 \$	3 896 640 \$	7 573 979 \$
RCI Environnement (RCI Environnement Division WM Québec inc.)	Rivière-des- Prairies- Pointe-aux- Trembles		25 431 \$	2 543 072 \$	2 568 503 \$	4 582 356 \$
Services Matrec	Verdun		49 076 \$	4 907 635 \$	4 956 711 \$	9 611 147 \$
Environn. Routier NRJ (Environnement Routier NRJ inc.)	Verdun		24 327 \$	2 432 708 \$	2 457 035 \$	4 782 096 \$
Total - 0	C&T		302 837 \$	29 241 247 \$	29 544 084 \$	68 562 979 \$

- 2 d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement à compter de l'année 2020 comme suit : de 142 046 \$ en 2020, de 1 007 429 \$ en 2021 et de 1 318 516 \$ en 2022;
- 3 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1196717002

II est

# **RÉSOLU:**

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'exercer les deux années d'options de prolongation, couvrant la période du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2022, pour une période totale de 24 mois, prévues aux contrats de services d'élimination des matières résiduelles, ou de collecte, de transport et d'élimination pour les arrondissements et villes liées mentionnés au sommaire décisionnel, contrats accordés aux firmes ci-après indiquées et aux montants désignés en regard de chacune d'elles, ainsi que les montants de contingences :

#### **Contrats d'élimination** Numéro Montant -Total -**Fournisseurs Tonnages** d'appel **Prolongation Contrats** d'offres Complexe Enviro Connexions 46 316 1 620 816 \$ 5 519 251 \$ (Complexe Enviro Connexions Itée) Services Matrec 104 235 5 699 913 \$ 20 522 813 \$ 15-14213 RCI Environnement (RCI **Environnement Division WM** 43 958 2 363 011 \$ 8 530 912 \$ Québec inc.) Total - Élimination 9 683 739 \$ 34 572 976 \$

# Contrats de collecte, de transport et d'élimination (CTE)

Fournisseurs	Territoires	Numéro d'appel d'offres	Contingences	Prolongations	Montant - Prolongation et contingences	Total - Contrats
Entreprise Sanitaire FA [Entreprise Sanitaire F.A. Itée (Enviro connexions Laval)]	Anjou	15- 14213	27 605 \$	3 556 221 \$	3 583 826 \$	11 875 939 \$
Entreprise Sanitaire FA [Entreprise Sanitaire F.A. Itée (Enviro connexions Laval)]	Montréal-Nord		50 798 \$	6 637 853 \$	6 688 652 \$	22 930 312 \$
Entreprise Sanitaire FA [Entreprise Sanitaire F.A. Itée (Enviro connexions Laval)]	Rivière-des- Prairies-Pointe- aux-Trembles		42 285 \$	5 286 172 \$	5 328 457 \$	18 123 579 \$
JR Services Sanitaires (JR Services Sanitaires 9064- 3032 Québec inc.)	Ville-Marie (#1)		50 727 \$	5 046 131 \$	5 096 858 \$	16 883 095 \$
JR Services Sanitaires (JR Services Sanitaires 9064- 3032 Québec inc.)	Ville-Marie (#2)		38 566 \$	3 654 379 \$	3 692 945 \$	11 965 364 \$
Total - CTE GRAND TOTAL			209 982 \$ 209 982 \$	24 180 756 \$ 33 864 495 \$	24 390 738 \$ 34 074 477 \$	81 778 289 \$ 116 351 265 \$
SIGNID IOIAL			203 302 φ	σο σοτ του φ	0-01-111 <b>4</b>	110 001 200 φ

2-	d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement à compter de l'année 2020 comme suit : de 126 167 \$ en 2020, de 1 041 460 \$ en 2021 et de 1 450 318 \$ er 2022;
3-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	ppté à l'unanimité.
20.0	05 1196717003
	<del></del>
CE	19 1600
II es	st .
RÉ	SOLU:
1-	d'accorder à Tradition Ford (ventes) Itée, plus bas soumissionnaire conforme pour l'item 3, ur contrat pour la fourniture de six véhicules Ford Police Responder Hybrid, aux prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 278 403,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17675 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
de ı	recommander au conseil municipal :
1-	d'accorder au seul soumissionnaire, Grenier Chevrolet Buick GMC Itée, ce dernier ayant présente une soumission conforme pour l'item 2, un contrat pour la fourniture de trois véhicules électriques de marque et modèle Chevrolet Bolt, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 168 691,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17675 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
2-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	06 1194922015
	<del></del>
CE	19 1601
ll es	st .
RÉ	SOLU:
1-	d'accorder à Productions double effet inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pou l'acquisition de composantes scénographiques de l'exposition « Les plantes étranges de MZ », aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 182 902,23 \$, taxes incluses conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17682;
2-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1193815001

CE19 1602
II est
RÉSOLU:
de recommander au conseil municipal :
de modifier l'intervention financière associée au contrat accordé à Techniparc (9032-2454 Qc inc.) pour la réfection du terrain de balle au parc des Roseraies, dans l'arrondissement d'Anjou (CM19 0335), afin de préciser la répartition des dépenses afférentes aux travaux qui seront assumées par la ville centre e l'arrondissement d'Anjou, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
20.008 1187936012
<del></del>
CE19 1603
II est
RÉSOLU:
de recommander au conseil municipal :
d'accorder à 2862-5622 Québec inc. FASRS Le Groupe St-Lambert., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'exécution des travaux de rénovation de la bibliothèque Mercier, située au 8105, rue Hochelaga, dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 975 102,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM 18383;
2- d'autoriser une dépense de 146 265,43 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3- d'autoriser une dépense de 115 484,34 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.

20.009 1198183004

\_\_\_\_\_

# CE19 1604

II est

# RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Construction CPB inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'exécution des travaux de rénovation de la bibliothèque Frontenac, située au 2550, rue Ontario Est, dans l'arrondissement de Ville-Marie, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 797 620,67 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM 18399;
- 2- d'autoriser une dépense de 119 643,10 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3-	d'autoriser une dépense de 96 362,87 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
4-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Ado	pté à l'unanimité.
20.0	10 1198183003
_0.0	
CE1	19 1605
II es	pt .
RÉS	SOLU:
de r	ecommander au conseil municipal :
1-	d'accorder à Construction CPB inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'exécution des travaux de rénovation de la bibliothèque Parc-Extension, située au 421, rue Saint-Roch, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 094 846 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM 18400;
2-	d'autoriser une dépense de 164 226,90 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3-	d'autoriser une dépense de 113 327,88 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
4-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Ado	pté à l'unanimité.
20.0	11 1198183001
CE1	19 1606
ll es	
	SOLU :
	ecommander au conseil municipal :
1-	de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
2-	d'accorder au seul soumissionnaire Procova inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour la réfection des toitures et le remplacement des unités de ventilation / climatisation du Complexe Marie-Victorin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 291 432 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15487;
3-	d'autoriser une dépense de 629 143,20 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4-	d'autoriser une dépense de 125 828,64 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
5-	d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Ado	pté à l'unanimité.

20.012 1191029005

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

II est

## **RÉSOLU:**

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Magil Construction Est du Canada inc, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la réalisation des travaux de construction d'un nouveau complexe aquatique au Centre Rosemont, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 32 536 775,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5846;
- 3- d'autoriser une dépense de 4 880 516,29 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 1 852 155,94 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.	
20.013 1198385001	

#### CE19 1608

II est

# **RÉSOLU:**

- 1- d'accorder à La bande à Paul, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour les services professionnels requis pour le design, les plans et devis et le suivi de fabrication de l'exposition permanente Zone Nature du Biodôme, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 160 965 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19017641;
- 2- d'autoriser une dépense de 24 144,75 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.014 1197754001		

# CE19 1609

II est

# **RÉSOLU:**

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder aux firmes ci-après désignées pour chacun des lots, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, les contrats pour la réalisation de deux études de potentiel de reconversion en lien avec les acquisitions potentielles de l'Hôpital de la Miséricorde et de l'Institut des Sourdes-muettes, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17820;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	Montant (taxes incluses)
CGA ARCHITECTES INC (équipe A)	Lot 1	100 787,09 \$
SBTA INC.	Lot 2	160 965 \$

2- d'autoriser une dépense de 26 175,21 \$ (total pour les lots 1 et 2), taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3-	d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	15 1198421002
	<del></del>
CE	19 1610
II e	st
RÉ	SOLU:
de	recommander au conseil municipal :
1-	d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet d'entente de recherche de gré à gré par lequel L'Institution royale pour l'avancement des sciences/Université McGill s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'un projet de recherche concernant la mise en œuvre des cinq axes d'intervention de la Politique de l'enfant « Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence », pour une somme maximale de 117 441,20 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet d'entente de recherche;
2-	d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	16 1198405001
CE	19 1611
II e	st
RÉ	SOLU:
de	recommander au conseil d'agglomération :
1-	de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
2-	de conclure une entente-cadre d'une durée de 48 mois, incluant une possibilité de prolongation de 12 mois, par laquelle la firme Groupe Marchand Architecture et Design, seule firme soumissionnaire, cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels en architecture et en ingénierie pour divers projets dans la Division des projets de sécurité publique de la Direction de la gestion des projets immobiliers, pour une somme maximale de 4 535 526,39 \$, taxes incluses (lot 1), conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17253;
3-	d'autoriser une dépense de 680 328,95 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4-	d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services et des villes liées selon l'imputation des projets immobiliers, et ce, au rythme des besoins à combler.
۸۵	ontá à l'unanimitá

Adopté à l'unanimité.

20.017 1190805005

Il est

**RÉSOLU:** 

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder un contrat de services professionnels à Groupe Marchand Architecture & Design inc. (GMAD) et FNX-INNOV inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour la fourniture de services professionnels en architecture et génie du bâtiment pour le réaménagement de la cour de services Dickson lot 2, située au 2150 rue Dickson dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve (MHM), pour une somme maximale de 1 744 055,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17566;
- 3- d'autoriser une dépense de 348 811,16 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 46 133,72 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.	
20.018 1195364001	

#### CE19 1613

II est

**RÉSOLU:** 

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure une entente-cadre de services professionnels d'une durée de trois années, pour la fourniture, sur demande, de services de surveillance de travaux ;
- 3- d'approuver un projet de convention par lequel la firme Groupe Geninov inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 586 042,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1689 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 4- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville ;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.019 1190649010		

II est

**RÉSOLU:** 

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 d'accorder à Conseillers en gestion et informatique CGI inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour une durée de 36 mois, le contrat pour la fourniture de services professionnels d'experts conseils avec le logiciel Maximo au Service de l'eau, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 089 963 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17664;
- 3 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20 020 1193438023

#### CE19 1615

II est

**RÉSOLU:** 

de recommander au conseil municipal :

- 1 d'autoriser une dépense additionnelle de 1 024 793,41 \$, taxes incluses, pour les travaux d'ingénierie relatifs à la mise en place d'un écran d'étanchéité, d'un système de captage et d'un procédé de traitement des eaux souterraines et des hydrocarbures flottants au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles;
- 2 d'approuver un projet de convention de modification no 2 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et SNC-Lavalin inc. (CM15 0324 et CM16 0940), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 996 385,09 \$ à 5 021 178,50 \$, taxes incluses;
- 3 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1187251001

\_\_\_\_\_

# CE19 1616

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

II est

**RÉSOLU:** 

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Développement immobilier Grilli inc., pour fins de parc, un terrain vacant, constitué des lots 4 310 107, 1 559 483, 1 558 501, 1 558 502, 1 558 503, 1 558 434, 1 558 483, 1 558 484, 1 558 485, 1 558 486, 1 558 487, 1 558 488, 1 558 490, 1 558 491, 1 558 492, 1 558 493, 1 558 494, 1 558 495, 1 558 496, 1 558 497, 1 558 498, 1 558 499, 1 558 573, 1 558 574, 1 558 575, 1 558 576, 1 558 577, 1 558 579, 1 558 530, 1 558 531, 1 558 532, 1 558 534, 1 558 535, 1 558 536, 1 558 529, 1 558 555, 1 558 557, 1 558 558, 1 558 559, 1 558 560, 1 558 561 et les parties des lots 1 558 504, 1 558 554, 1 558 562, 1 558 539, 1 558 538, 1 558 537, 1 558 445, 1 558 659, 1 558 528, 1 558 571, 1 558 456, 1 558 572, 1 558 580 et 1 558 467, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé à proximité du chemin de l'Anse-à-l'Orme, dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, pour la somme de 5 863 725 \$, taxes incluses, dans le cadre de la création du Grand parc de l'Ouest, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

- 2 d'autoriser la signature du projet d'acte conditionnellement à l'approbation du Règlement relatif à l'établissement et à la dénomination du Grand parc de l'Ouest;
- 3 de verser au domaine public les lots 4 310 107, 1 559 483, 1 558 501, 1 558 502, 1 558 503, 1 558 434, 1 558 483, 1 558 484, 1 558 485, 1 558 486, 1 558 487, 1 558 488, 1 558 490, 1 558 491, 1 558 492, 1 558 493, 1 558 494, 1 558 495, 1 558 496, 1 558 497, 1 558 498, 1 558 499, 1 558 573, 1 558 574, 1 558 575, 1 558 576, 1 558 577, 1 558 579, 1 558 530, 1 558 531, 1 558 532, 1 558 534, 1 558 535, 1 558 536, 1 558 529, 1 558 585, 1 558 555, 1 558 557, 1 558 558, 1 558 559, 1 558 560, 1 558 561 et les parties des lots 1 558 504, 1 558 554, 1 558 562, 1 558 539, 1 558 538, 1 558 537, 1 558 445, 1 558 659, 1 558 528, 1 558 527, 1 558 571, 1 558 456, 1 558 572, 1 558 580 et 1 558 467 tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à la suite de la signature du projet d'acte;
- 4 d'imputer la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.022 1196037004		

Vu la résolution CA19 27 0303 du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve en date du 7 octobre 2019;

II est

**RÉSOLU:** 

de recommander au conseil municipal :

- 1 d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Les Immeubles Mitelman inc., pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020, des locaux d'une superficie approximative de 13 661 pieds carrés, situés au 4<sup>e</sup> étage du 4115, rue Ontario Est, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, à des fins bibliothèque temporaire et de bureaux administratifs, pour un loyer total de 1 617 793,68 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 d'autoriser une dépense de 411 211,20 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement et les contingences payables au locateur Les immeubles Mitelman inc.;
- 3 d'autoriser une dépense de 131 354,07 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 d'autoriser une dépense de 235 601,02 \$, taxes incluses, en énergie;
- 5 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.023 1195372001		

# CE19 1618

II est

**RÉSOLU:** 

de recommander au conseil municipal:

1- d'accorder une contribution financière maximale à l'Office municipal d'habitation de Montréal de 1 198 786 \$ en 2020, de 1 242 875 \$ en 2021 et de 1 288 650 \$ en 2022 pour la poursuite des activités du Service de référence pour les personnes sans logis et pour l'accompagnement des ménages vulnérables à la préparation de leur logement avant une extermination;

- 2- d'autoriser une dépense annuelle maximale de 385 000 \$, pour les années 2020, 2021 et 2022, pour le remboursement des frais d'hébergement temporaire et autres mesures d'urgence encourus par l'Office municipal d'habitation de Montréal dans le cadre des activités du Service de référence pour les personnes sans logis;
- 3- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de cette contribution;

	modalités et les conditions de versement de cette contribution;
4-	d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer ladite convention pour et au nom de la Ville;
5-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	24 1190498003
	<del></del>
CE	19 1619
ll e	st
RÉ	SOLU:
1 -	d'accorder un soutien financier de 78 715 \$ à Foyer pour femmes autochtones de Montréal afin de réaliser le projet « Centre de jour Résilience Montréal », pour l'année 2019, dans le cadre du Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020 du Service de la diversité et de l'inclusion sociale et des objectifs de réconciliation avec les peuples autochtones portés par le Bureau des relations gouvernementales et municipales;
2 -	d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
3 -	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	25 1197608004
	<del></del>
CE	19 1620
L'ét	tude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.
II e	st
RÉ	SOLU:
1-	d'accorder un soutien financier de 82 000 \$ à Missions Exeko afin de réaliser le projet « Projet

- 1- d'accorder un soutien financier de 82 000 \$ à Missions Exeko afin de réaliser le projet « Projet d'intervenant.e.s en soutien communautaire autochtone », pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 mars 2020, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, des objectifs de réconciliation avec les peuples autochtones portés par le Bureau des relations gouvernementales et municipales et du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.	
20.026 1191535008	

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

II est

### **RÉSOLU:**

1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour la fourniture et le transport de conteneurs de matières résiduelles de cours de voirie, pour chacun des lots, pour une période de 48 mois, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, ou jusqu'à l'épuisement des crédits alloués, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17817 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>Firmes</u>	<u>Lots</u>	Montant (taxes incluses)
TTI Environnement inc.	1	159 642 \$
TTI Environnement inc.	2	95 946 \$
TTI Environnement inc.	7	478 583 \$
TTI Environnement inc.	9	212 991 \$
TTI Environnement inc.	10	94 279 \$
TTI Environnement inc.	12	143 028 \$
TTI Environnement inc.	17	105 777 \$
EBI Montréal inc.	13	65 116 \$
EBI Montréal inc.	15	12 549 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour la fourniture et le transport de conteneurs de matières résiduelles de cours de voirie, pour chacun des lots, pour une période de 48 mois, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17817 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>Firmes</u>	<u>Lots</u>	Montant (taxes incluses)
GFL Environnemental inc.	4	192 129 \$
GFL Environnemental inc.	5	179 364 \$
GFL Environnemental inc.	6	197 080 \$
GFL Environnemental inc.	8	351 737 \$
GFL Environnemental inc.	11	358 336 \$
GFL Environnemental inc.	14	61 696 \$
GFL Environnemental inc.	16	288 167 \$
Excavation Vidolo Itée	3	604 078 \$

- 2- d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement comme suit : de 257 335,41 \$ en 2020, de 277 577,62 \$ en 2021, de 298 631,89 \$ en 2022 et de 320 542,78 \$ en 2023;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

	_		
Adopté	à	l'unai	nimité

20.027 1198479001

ı	ı	۵	c	ŀ

#### **RÉSOLU:**

- 1- de ratifier la dépense de 1 597,02 \$ relative au déplacement de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, les 22 et 23 septembre 2019, à New York City (États-Unis), dans le cadre du Sommet des Nations Unies pour le climat;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
30.001 1190843009		

# CE19 1623

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

II est

#### **RÉSOLU:**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de mandater la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs pour tenir une consultation publique sur le projet de Révision du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025;
- 2- de prendre acte du projet de Révision du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025;
- 3- de prendre acte du dépôt pour information du Bilan 2018 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal.

Adopté à l'unanimité.	
30.002 1192937004	

# CE19 1624

II est

# **RÉSOLU:**

- 1- d'accepter une somme de 10 000 \$ en provenance de la Société des Amis du Jardin botanique pour permettre l'envoi de deux bonsaïs du Jardin botanique de Montréal au US National Arboretum à Washington dans le cadre d'une exposition des oeuvres de Nick Lenz;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au montant de la contribution financière, pour couvrir différentes dépenses en lien avec le transport des deux bonsaïs;
- 3- d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
30.003 1191114003		

II est

# **RÉSOLU:**

- 1- d'accepter un bon d'achat, d'une valeur de 5 000 \$, taxes incluses, valide pour 5 billets d'avion de Aeromexico dans le cadre du concours *Suivez le monarque*;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et un budget additionnel de dépenses de 5 000 \$ chacun.

Adopté à I	'unanimité.
------------	-------------

30.004 1186157004

\_\_\_\_\_

## CE19 1626

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

II est

## **RÉSOLU:**

de recommander au conseil municipal :

- 1 de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2019 en date du 31 août 2019 Volet municipal;
- 2 de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 31 août 2019 comparé avec le 31 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1195205003

\_\_\_\_\_

# CE19 1627

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

II est

# **RÉSOLU:**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2019 en date du 31 août 2019 -Volet agglomération;
- 2 de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 31 août 2019 comparé avec le 31 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1195205004

\_\_\_\_\_

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

CE19 1628

II est

70.001

RÉSOLU:
de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général faisant suite au Rappor de l'Inspectrice générale concernant le processus de passation de contrat lié au nouveau complexe aquatique intérieur au Centre Rosemont (appels d'offres 16-15580 et no 5846).
Adopté à l'unanimité.
30.007 1193430006
<del></del>
CE19 1629
II est
RÉSOLU:
de recommander au conseil municipal :
de nommer « Auditorium de Verdun » le bâtiment situé au 4110, boulevard LaSalle, dans l'arrondissement de Verdun.
Adopté à l'unanimité.
40.001 1194521015
<del></del>
CE19 1630
L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.
II est
RÉSOLU:
d'approuver l'entente de principe intervenue entre la Ville de Montréal et le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal portant sur le renouvellement de la convention collective couvrant la période du 1 <sup>er</sup> février 2014 au 31 décembre 2023.
Adopté à l'unanimité.
50.001 1193741001
<del></del>
Levée de la séance 11 h 15

Les résolutions CE19 1592 à CE19 1 comme si elles l'avaient été une à une.	e procès-verbal so	nt considérées	signées
Benoit Dorais Président du comité exécutif	Yves Saindon Greffier de la Ville		